
Conclusion de la séance du 1er fructidor an II (18 août 1794)

Merlin de Douai, Paul Jean François Nicolas Barras, Antoine Louis Levasseur, Jean-Etienne Bar, Louis François Portiez, Louis Marie Stanislas Fréron, Pierre Collombel

Citer ce document / Cite this document :

Merlin de Douai, Barras Paul Jean François Nicolas, Levasseur Antoine Louis, Bar Jean-Etienne, Portiez Louis François, Fréron Louis Marie Stanislas, Collombel Pierre. Conclusion de la séance du 1er fructidor an II (18 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 274;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22117_t1_0274_0000_15

Fichier pdf généré le 05/11/2020

chemises (1); plus, 96 marcs d'argenterie d'église, 25 quintaux de cuivre, 45 quintaux de plomb, envoyés au département par la commune.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (2).

31

Le citoyen Vachot, général, commandant en chef les troupes de la République contre les Chouans, écrit de Laval (3), le 12 thermidor, que l'armée qu'il a l'honneur de commander a posé un instant les armes pour se livrer à la joie, lorsqu'elle a reçu la nouvelle de la glorieuse journée du 9 thermidor.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Vachot, général, à la Conv.; Laval, 12^e therm. II] (5)

Liberté, égalité, guerre aux tyrans !
Citoyens représentants,

Le peuple français doit aujourd'hui vous féliciter de la glorieuse journée du 9 thermidor. Le peuple certes est juste et sait connaître les vrais défenseurs de la liberté et de l'égalité. L'armée que j'ai l'honneur de commander partage l'enthousiasme de cette nouvelle révolution; elle a posé un instant les armes pour se livrer à la joie; elle promet de maintenir de tout son pouvoir la plénitude de vos décrets et ne cesse de répéter : Vive la République, vive la Convention, mort aux usurpateurs des droits du peuple ! S. et F.

FR. VACHOT.

32

Le citoyen Joanin, sous-chef des bureaux civils de la marine, aux Sables-d'Olonne, département de la Vendée, fait hommage à la Convention nationale d'un discours qu'il a prononcé à la société populaire, relatif au sublime dévouement des héros du vaisseau *Le Vengeur*.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

33

Le 2^e bataillon du 2^e régiment d'infanterie de la marine exprime à la Convention nationale son dévouement; la félicite sur les

(1) 895 liv. et 68 chemises (Minute du P.V., C 317, pl. 1270, p. 1). Mêmes chiffres au Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h).

(2) P.V., XLIV, 8.

(3) Mayenne.

(4) P.V., XLIV, 9. Mentionné par Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h).

(5) C 318, pl. 1289, p. 1.

(6) P.V., XLIV, 9. Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h).

journées du 9 au 10 thermidor, et manifeste le désir de se mesurer avec l'ennemi.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

34

Le conseil général du district de Dax, département des Landes, annonce à la Convention que les communes de ce district ont réuni 1 241 marcs, une once et un gros d'argenterie des églises, et que le tout a été expédié pour Paris le 10 thermidor.

La séance est levée à 3 heures.

MERLIN (de Douai), président; P. BARRAS, LE VASSEUR (de la Meurthe), BAR, PORTIEZ (de l'Oise), FRÉRON, COLLOMBEL, secrétaires (2).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

35

[Les admin^{rs} du distr. de Montbéliard (3) à la Conv.; s.d.] (4)

Extrait du registre des délibérations du conseil général du district de Montbéliard. Séance du 7 thermidor de l'an 2 de la République une et indivisible, à laquelle ont assisté les citoyens Berger, Cordienne, Marconnet, Bretegnier, Dorian, Goguel et Wild.

L'agent national a remis sur le bureau une lettre du commissaire envoyé par l'administration pour accélérer la moisson et le battage des grains requis pour l'alimentation de nos braves frères du Rhin; cette lettre offre un trait de civisme dont il a demandé la publication, aussi propre à couvrir de honte le vil égoïste qu'à relever l'énergie du vrai patriote.

Le commissaire arrivé à Sochaux, où la moisson ne faisoit que commencer, le citoyen Ferrand, maire, lui a dit : Les neiges du 18 floréal et la grêle du 25 messidor ont ravagé nos campagnes et gâté nos moissons. La mienne est la plus avancée, mes gerbes sont les plus fortes et les mieux nourries, je les offre toutes de bon cœur, avec ma grange pour les battre, je ne demande que des bras pour m'aider, et je me repose sur mes concitoyens du soin de les remplacer.

Sur quoi, l'administration délibérant, a arrêté la mention honorable de cet acte de civisme

(1) P.V., XLIV, 9. Mentionné par Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h) (le bataillon national, précédemment 2^e bataillon).

(2) P.V., XLIV, 9-10. Selon le Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h), l'annonce du don est faite par le citoyen Roch Ducos, secrétaire général du district de Dax.

(3) Alors Haute-Saône.

(4) C 319, pl. 1299, p. 15, 16.